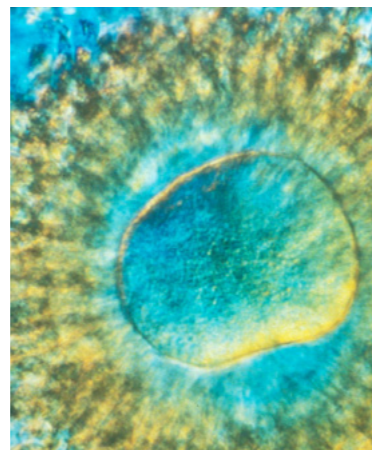
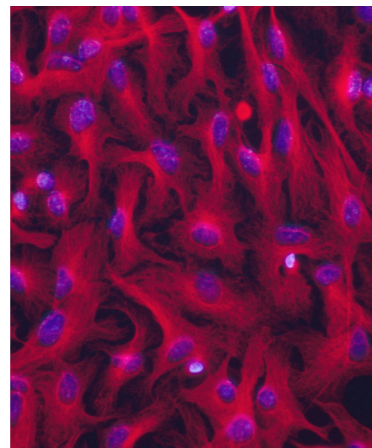


Créé en 1964, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle du ministère de la Santé et du ministère de la Recherche.

L'Inserm, seul organisme public de recherche français entièrement dédié à la santé humaine, s'est vu confier, en 2008, la responsabilité d'assurer la coordination stratégique, scientifique et opérationnelle de la recherche biomédicale. Ce rôle central de coordinateur lui revient naturellement par la qualité scientifique de ses équipes mais également par sa capacité à assurer une recherche translationnelle, du laboratoire au lit du patient.

L'Inserm est très largement implanté en Ile-de-France, avec plus de 200 structures de recherche hébergées sur une quarantaine de sites, à 80% au sein de centres hospitalo-universitaires ou de centres de lutte contre le cancer.

La Délégation régionale Paris V de l'Inserm représente l'Institut auprès de l'ensemble des partenaires régionaux publics et privés. Elle a pour mission principale d'accompagner les laboratoires de recherche, en particulier en matière de gestion financière et de ressources humaines.



Source images : Inserm -Serimedis

Annuaire

Délégation régionale Paris 5



Délégation régionale Paris 5

2, rue d'Alésia - 75014 Paris
Tél. 01.40.78.49.00 - Fax. 01.40.78.49.98
DR-Paris5@inserm.fr
www.paris5.idf.inserm.fr

